

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18320 - 71ÈME ANNÉE

Une tendance qui durera encore longtemps

Accroissement naturel : 10.000 personnes de plus par an



La remise en cause de la défiscalisation pourrait faire baisser un rythme de construction de logements déjà insuffisant.

Dans son dernier numéro, INSEE-Flash étudie l'évolution de la population de La Réunion entre 2008 et 2013. Une information importante est celle de l'accroissement naturel, la différence entre le nombre des naissances et celui des décès. Il est supérieur à 10.000 par an. Cette donnée est la base de toutes les politiques à mettre en œuvre.

Entre 2008 et 2013, la population de La Réunion a continué d'augmenter pour atteindre 835.000 habitants. En moyenne annuelle, notre île a gagné 5.370 habi-

tants, soit 0,7 % de hausse annuelle. Cela fait une croissance de 26.000 habitants en 5 ans, soit l'équivalent d'une ville comme Sainte-Suzanne. La Réunion se différencie nettement des Antilles. Car sur la même

période, la Martinique a connu une diminution de sa population de 0,6 % par an, alors que la Guadeloupe a stagné.

En tenir compte dans toutes les décisions

La moyenne de la croissance annuelle de la population est fortement influencée par les migrations. Elles se caractérisent par un nombre de départs bien plus important que celui des arrivées. La différence est de 4.900. Ce solde migratoire est négatif.

À La Réunion, l'accroissement naturel est donc le moteur de la démographie. Entre 2008 et 2013, la différence entre le nombre des naissances et celui des décès est resté supérieur à 10.000 par an. C'est une information importante.

En effet, les migrations peuvent varier rapidement selon les années. Le solde migratoire peut être positif ou

négatif. Ce n'est pas le cas de l'accroissement naturel. Ce nombre de 10.000 est donc une donnée essentielle pour toutes les décisions à prendre.

Quels logements ? Quels emplois ?

Si cette tendance reste la même, cela signifiera concrètement qu'au cours des six prochaines années, durée du mandat des conseillers régionaux élus le 13 décembre, l'accroissement naturel de la population sera de 60.000 personnes, soit l'équivalent d'une ville comme Saint-Pierre. Comment loger toutes ces personnes, quels emplois

pourront-elles occuper ? Ces questions ont été totalement absentes des débats entre les deux listes qui briguaient la présidence de la Région. Or, cette collectivité est responsable de l'aménagement et de la planification économique. Ce sont deux compétences fortement liées à l'évolution du nombre des Réunionnais.

Ces questions sont en effet centrales, car La Réunion aura encore pendant de nombreuses années un accroissement naturel de sa population important. Si cette période est mal négociée, alors l'impasse sera sans solution et l'île s'enfoncera dans la crise.

M.M.

Vœux du Premier ministre

Promesse d'un deuxième miracle économique à Maurice

Dans son message adressé à la nation mauricienne vendredi soir, à l'occasion du Nouvel an, le Premier ministre, Sir Anerood Jugnauth, a annoncé les grands projets qui seront mis en œuvre en 2016 « en vue de concrétiser le deuxième miracle économique dont rêvent les Mauriciens ».

Selon Sir Jugnauth, plusieurs développements sont attendus dans l'immobilier, le port, les TIC, l'infrastructure routière et l'économie océanique dans le courant de l'année.

« Ces projets qui démarreront en juillet prochain, feront du pays un immense chantier. 2016 sera définitivement l'année du redécollage économique », a-t-il annoncé.

Le Premier ministre a demandé à la population d'être patiente « car le pays est déjà sur la voie du deuxième miracle économique ».

Au pouvoir depuis exactement une année, Sir Anerood Jugnauth a dit que « 2015 a été une année cruciale pour Maurice qui avait besoin d'une nouvelle direction, d'un leadership fort et d'une nouvelle confiance pour bâtir un nouveau destin ».

« Lorsque vous m'avez confié la responsabilité du pays en décembre 2014, la situation sociale et économique était chaotique. Il y avait un appauvrissement généralisé. Le pouvoir d'achat avait dégringolé drastiquement. Certaines familles ne mangeaient pas à leur faim ; la fraude et la corruption avaient en-

vahi notre société », a-t-il rappelé. Le Premier ministre s'est dit confiant aux jeunes Mauriciens et en leur potentiel, d'où sa démarche

visant à leur offrir « une bonne éducation et une bonne formation qui sont la clé du progrès ».

Sacs en plastique interdits depuis le 1er janvier

Les sacs en plastique seront interdits à Maurice à partir du vendredi 1er janvier 2016, a appris la PANA, ce jeudi, auprès du ministère de l'Environnement, dans la capitale, Port-Louis.

Un officiel du ministère de l'Environnement a indiqué que la population utilisait environ 300 millions de sacs en plastique annuellement et que la décision d'interdire le plastique cadrerait avec la politique du gouvernement visant à rendre la population responsable sur le plan écologique.

Toutefois, a-t-il ajouté, certaines exemptions seront accordées pour les besoins de l'emballage et des conditions hygiéniques et sanitaires. Selon lui, diverses alternatives au plastique existent sur le marché, comme les sacs en jute, en tissu, en tissu recyclé, en feuilles de pandanus et raphia, en papier recyclé et en cuir.

Les nouveaux règlements stipulent qu'il est interdit d'importer, de produire, de vendre ou de fournir des sacs en plastique dans l'île à partir du vendredi 1er janvier 2016.

Toute personne contrevenant à la loi sera passible d'une amende ne dépassant pas les 10.000 roupies (environ 275 euros).

Par ailleurs, le gouvernement a rejeté la demande des fabricants des sacs en plastique qui avaient réclamé un moratoire de six mois pour la mise en application des nouveaux règlements.

Édito

Le Moyen-Orient poudrière de ce début de 21^e siècle

Ces dernières semaines, le groupe État islamique a subi plusieurs revers en Irak. Ces faits ont de nouveau attiré l'attention sur la guerre entre les terroristes d'une part, et les deux coalitions menées respectivement par la Russie et les États-Unis d'autre part.

Dans cette région, plusieurs autres foyers de guerre existent.

C'est tout d'abord la relance par Israël de l'escalade militaire en Palestine. En riposte aux exactions des colonisateurs, des Palestiniens sont passé à l'action vendredi soir sans faire de dégât ni de victime. Par mesure de représailles, le gouvernement israélien a envoyé des bombardiers attaquer Gaza. Depuis des décennies, cette guerre se prolonge.

Mais c'est plus au Sud que les actes sont les plus inquiétants.

Ce week-end l'Arabie Saoudite a pris plusieurs décisions lourdes de conséquences.

La première est le massacre de plus de 40 prisonniers. Parmi les victimes des exécutions figurait un membre de l'opposition politique au gouvernement, qui était aussi un responsable religieux chiite. En Iran, ce crime d'État a suscité une vive réaction. L'ambassade d'Arabie Saoudite à Téhéran a été incendiée dans la nuit de samedi à dimanche. Hier, des milliers de personnes ont bravé l'interdiction de manifester et ont brûlé des drapeaux des États-Unis et d'Is-

raël.

La seconde est la reprise de l'offensive militaire au Yémen d'une coalition menée par l'Arabie Saoudite contre des Yéménites alliés de l'Iran. Plusieurs milliers de personnes sont déjà mortes à cause de cette guerre.

Ces faits montrent l'intransigeance de l'Arabie Saoudite face à l'Iran. Ils creusent encore au Moyen-Orient la division entre les chiïtes qui vivent principalement en Iran et en Irak, et les sunnites qui habitent les pays du Golfe persique et l'Arabie Saoudite. C'est un foyer d'instabilité durable qui implique des acteurs qui ont des liens avec les grandes puissances. L'Iran est un allié de la Russie alors que l'Arabie Saoudite est soutenue par les Occidentaux. En fin d'année dernière, le Premier ministre de la France a même été rendre une visite officielle dans ce pays dont les dirigeants refusent catégoriquement que les femmes aient les mêmes droits que les hommes.

Le Moyen-Orient est vraiment la poudrière de ce début de 21^e siècle.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

In bon prinsip an finn kont ! Bone ané 2016, mon bann kamarad !

La nouvèl ané l'ariv ankor in tour. In tour d'koi ozis ? In tour la tèr i sava fé otour d'solèy. Lé bien vré, li mète in n'ané pou li fé so bat-karé la. Ni vé, ni vé pa, mé lé konmsa é pa otroman : la tèr, satélit solèy, i mète inn ané pou li fé son révolisyon otour d'solèy.

Pou kosa mi di sa ? Mi di sa pars nou nana in n'ané pou ariv a fèr in n'ané valab. In n'ané pou ké 31 désanm k'i vien ni di pa, apré an avoir grate nout tête ziska lo san, an réfléksyon : In l'ané la fine pasé é nou lé pa pli avansé ké l'ané dèrnyèr.

Antansyon, mi antan déza in pé, apré di, ala ankor in fèzèr d'bone rézolisyon. M'a dir azot franshman, mi pran pa bon rézolisyon pars mi koné sa sé in n'afèr zénéralman i tienbo pa . mé sa i vé pa dir, moin na poin bon l'intansyon, pou moin épi pou mo bann kamarad. La i sava anparl la politik ankor ? Lé oblizé pars la politik sé la vi mèm, é si ou i viv konm i fo out vi, ou lé blizé kalkil koman amenn lé shoz konm i fo pou ou, pou out parti, pou lo moun télkésé.

Donk in promyé prinsip i pass dann mon tête sé sète-la : i fo réfléshi sèryèzman dsi bann késtyon sèryé. Dézyèm prinsip : asir aou ké ou la fine kalkil lé shoz sèryèzman pou anons in l'opinyon avèk in bon fondasyon. Troizyèm prinsip : pou bien analizé i fo ou nana in bon griy pou l'analiz é kan ou lé sir ké out griy lé valab sé l'èr ki fo ou i tiliz ali bien konm k'i fo. Na in sans pou tienbo in marto pou fons in klou, a l'anvèr i marsh pa é la pa pars ou i gings pa tiliz ali ké lo zoutiy lé pa bon : réfléksyon, konpréansyon !

Nana ankor in kozman ké mi èm bien : li di konmsa mète out l'ouvraz san foi dsi son l'métyé, polis ali san sès é arpolis ali. In bon prinsip an finn kont.. Bone ané 2016, mon bann kamarad.

Justin

« Atèl bourik èk in kalèsh, li pran ali pou in shoval » – In kozman pou la rout

In sèrtin tan, moin té I pans sa té lo méyèr proverb pou dmoun inportan isi La rényon. Par l'fète, moin nana in bonpé l'égzanp dann mon tèt demoun, l'intélizans téi kas pa lo kat pat in kanar é poitan zot té okip bann pos épi bann fonksyon inportan. Mi sava pa nonm inn-dé nom pars mi pans dé z'afèr : inn si ou lé pa sir ou mèm ou sé in moun valab ou i ézit avann krétik lé z'ot pli ba ké la tèr ; dé sé ké dann tout kalité d'moun nana in kapasité ké ni dovine mèm pa. Konklizyon : i fo ziz lo moun suivan lo rézilta d'sak li fé. É pa dsi sak ou l'éstime li lé kapab osinonsa pa kapab fé Mé nout proverb lé la é I fo di in n'afèr dsi : in bourik sé in bourik é in shoval sé in shoval ; dann nout léspri in bourik lé moins valab k'in shoval mé si ni donn ali son gallon bourik I pans li lé osi valab k'in shoval, ké li mèm sé lo shoval ; Kosa zot I anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko, fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.